



Compte du 116ième Assemblée Générale

Date: 17 mars 2018
Temps: 11:00 – 14:15
Lieu: Hotel Montbrillant, 2 rue de Montbrillant, 1201 Genève
Organisation: Servette Hockey Club

Participants ayant le droit de vote

Club	Participants	Nombre des voix
Basler Hockey Club 1911	Jörg Herrmann, Roger Thoma	7
Berner Hockey Club	Thomas Brechbühl, Matthias Kohler	5
Black Boys Genève	Marc Apothéloz, Patrick Boehling, Peter Kraxner	7
Geneva International HC	Keine Teilnahme	1
Grasshopper Club Zürich	Retus Gieriet	6
HC La Côte	Philippe Blaser	4
HC Olten	Benoit Studemann	7
HC Steffisburg	Dominik Schönholzer	3
HC Wettingen	Linus Angst, Britta Schwarz	3
Hockey Athletic Club Lugano	Absage	5
Hockey Sektion Burgdorf	Keine Teilnahme -	1
Luzerner SC	Bruno Affentranger	6
Neuchâtel Hockey Club	Jean-Luc Jenni, Nathalie Borgognon	1
Red Sox Hockey Club Zürich	Bruno Meier, Christian Lips	6
Rotweiss Wettingen	Beat Brunner	7
Servette HC	Angus Williams	6
Stade Lausanne Hockey s. Gazon	Léonard Verest	7
Urania Genève Sports	Kamel Boulahia	1
USTS Field Hockey	Keine Teilnahme -	5
Zürichsee Hockey Team	Patrick Huber	3
Total		91



Réprésentants Comité

Dagmar Mende (Présidente)
Erik Mudde (Vice-Président)
Bruno Affentranger (Marketing & Sponsoring)
Röbi Egloff (Finances)
Roger Thoma (Sport de compétition)

Réprésentant Bureau

Paul Schneider (Dirigeant)

Excuses

Membres d'honneur: Marie-José et Werner Ineichen, Beatrice Studer
Clubs: HAC Lugano

Compte rendu

Britta Schwarz (HC Wettingen)

Quorum

L'AG a été dûment convoquée (art. 24) et est donc apte à délibérer.

1. Salutations

Dagmar Mende souhaite la bienvenue à tous les participants. Le Hockey Athletic Club Lugano s'est excusé de sa participation.

2. Election des scrutateurs

Léonard Verest et Philippe Blaser sont élus à l'unanimité.
79 des 91 votes possibles sont représentés, la majorité absolue est de 40 votes.

3. Approbation du procès-verbal de la 115ème Assemblée générale du 11 novembre 2017.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

4. Renseignements provenant du conseil d'administration et du bureau

4.1 Membres du Conseil exécutif

Dagmar Mende donne un bref aperçu de la situation actuelle au sein du conseil d'administration et fait connaître sa déception quant au peu d'engagement des clubs - certains ne font pas grand-chose, beaucoup ne font rien du tout.



Comme annoncé précédemment, son mandat expirera et elle ne sera pas rééligible. En raison de démissions (Bruno Affentranger annonce sa démission et Roger Thoma continuera seulement si un président et un secrétaire général se présentent à cette assemblée générale), le minimum de 4 membres du comité n'est pas rempli à l'heure actuelle selon les statuts.

Postes vacants:

- Président/e
- Secrétaire générale
- Sport de masse / développement (Olivier Gerrits a démissionné)
- Communication

Discussion : "Que voulons-nous vraiment?"

Peter Kraxner & Léonard Verest soutiennent la déclaration de Dagmar Mende qu'il y a peu de soutien du côté des clubs. Le temps à investir par personne augmente si moins de personnes acceptent de reprendre les activités de l'association.

Retus Gieriet souligne qu'il faut du temps pour motiver les gens dans les clubs, alors aujourd'hui il faut trouver quelqu'un pour faire le pont. Il propose une prolongation de 2 mois, qui est rejetée par le comité (Bruno Affentranger), au motif qu'une prolongation sera demandée à maintes reprises. Linus confirme que nous n'avons pas avancé depuis l'annonce faite en décembre 2017 (que Dagmar Mende ne se présentera pas à la réélection) et depuis la réunion présidentielle de janvier 2018.

Roger Thoma souligne que Comité doit être délibéré des tâches operatives.

Certains présidents expliquent qu'il y a eu des discussions avec les membres du club, mais sans succès. Il est difficile de trouver des personnes appropriées à qui les postes au conseil d'administration pourraient être attribués.

Roger Thoma reprend l'énoncé de Retus Gieriet selon laquelle une prolongation peut être obtenue en permettant temporairement à quelqu'un d'être élu pour combler le poste jusqu'à ce qu'un nouveau président soit élu.

Erik Mudde propose de diriger l'association avec les présidents alternants. Légalement, 3 personnes élues doivent faire partie du comité exécutif (Bruno Affentranger explique la base juridique).

L'exemple de l'association de hockey de rue est donné (N. Borgognon), dans laquelle les présidents se rencontraient tous les deux ans et un nouveau président de club était élu tous les deux ans. Le secrétaire général est rémunéré à 50%. Bruno Affentranger souligne qu'un président de Swisshockey a des tâches représentatif et qu'un changement tous les 2 ans ne serait donc pas avantageux.



Convocation d'une assemblée générale extraordinaire :

02. juin 2018 à 11h00 à Lucerne

Jusqu'à cette date ou jusqu'à l'élection d'un nouveau comité le suivant est valable:

Le comité consiste de:

Röbi Egloff (Finances)

Erik Mudde (vice-président)

Bruno Affentranger explique le suivant :

- Le comité n'aura pas de pouvoir de décision.
- Les transactions en excès de CHF 2'000.00 ne sont pas possibles.
- La compétition se déroulera normalement
- Les embauchement et des licenciement ne sont pas possibles.

Roger Thoma et Retus Gieriet enverront un courriel à tous les présidents de club, auquel chaque club doit donner une mise à jour hebdomadaire sur l'état d'avancement de la recherche de membres du comité.

4.2 Structure et état des commissions

Commission d'arbitrage:

Démissions : Greg Aubaret, RikaDelen

Nouvelle personne responsable au sein du bureau : Tom Kool

Commission Jeunesse, Education et Développement:

Kinderlandhockey concept étendu par BASPO - mise en pratique et traduction française à l'ordre du jour.

Commission de compétition:

Démission : Otti Bombitzki - Dominik Schönholzer prendra la présidence.

Ajustements aux règles de paris en attente (mode Field/Hall)

Commission Seniors/Veterans

Tout se déroule selon le plan.

4.3 Compte de résultat et bilan 2017

Röbi Egloff illustre la situation financière actuelle de Swiss Hockey et les comptes annuels.

Le résultat se présente comme suit :

- Dépenses supplémentaires pour le sport d'élite de presque CHF 30'000.
- Diminution des revenus de sponsoring d'environ de CHF 30'000.
- Frais informatiques supplémentaires d'environ CHF 6'500.

De ceci résulte une perte de CHF 18'181.--.



Le capital de l'association désiré de CHF 100'000 est toujours disponible.

Les fonds propres au 31.12.2017 s'élèvent à CHF 103'710.11.

Dominik Schönholzer et Andy Stühlinger (absent) ont effectué la révision des finances et recommandent d'approuver le résultat. Il est également recommandé que la période de l'exercice financier soit ajusté à la période de l'exercice budgétaire.

5. Demandes

5.1 Approbation des comptes annuels 2017

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

5.2 Approbation des rapports annuels

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

5.3 Augmentation des licences et des frais d'équipes

En raison de la réduction continue des fonds de Swiss Olympic pour le sport d'élite et de la disparition de la plupart du sponsoring, le financement des équipes d'élite par les licences et de frais d'équipes devient nécessaire.

L'augmentation des licences et des frais d'équipe couvrirait le déficit budgété de CHF 40'000 des deux équipes nationales et les pertes éventuelles de sponsoring (budget de CHF 25'000) en 2018.

Une proposition d'augmentation des licences et des droits d'équipe est discutée, il y a des avantages et des inconvénients pour toutes les options - il est indiqué que le financement supplémentaire n'est pas destiné à des fins déterminés.

Léonard Verest demande que les jeunes de Suisse romande soient promués de la même manière que les jeunes de Suisse allemande. La verve a été perdue dans les équipes. Paul est d'accord et dit que c'est un point important qui a été discuté et a été inclus dans les contrats des entraîneurs. Il souligne qu'il serait important de trouver un formateur pour les jeunes talents de Suisse romande.

- Cette tâche sera confiée au prochain Conseil de gestion.

Demande : Benoit Studemann demande que les nouveaux tarifs ne soient valables que pour 3 ans.

Décision : La demande est rejetée.

Vote : Pro 23 / Contre 48 / Abstentions 8

Application : Augmentation des frais comme proposé



Décision : La demande est acceptée.

Vote : Pro 65 / Contre 14 / Abstentions 0

5.4 Modification des statuts - 1 AG par an

Proposition : Modifier les statuts de sorte que l'Assemblée générale ne puisse se tenir qu'une fois par an.

Décision : La demande est acceptée.

Répartition des votes : Pro 72 / Contre 7 / Abstentions 0

6.0 Date et lieu de la prochaine AG

La prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra à Lucerne le 6 avril 2019. L'organisateur est le Luzerner Sportclub.

7. Varia

7.1. Championnats d'Europe 2020 Eurohockey Indoor Senior en salle

Invitation à participer, veuillez répondre avant le 23 mars 2018.

7.2 Données des clubs sur les site de Swisshockey

Les données des clubs dans tous les endroits doivent être proprement maintenues à jour afin de faciliter l'envoi d'informations.

7.3 Adieu Dagmar Mende

Bruno Affentranger dit au revoir à Dagmar Mende de la direction générale avec un grand merci.

8. Cloture

Dagmar Mende remercie Servette pour l'organisation et termine l'assemblée générale annuelle.